

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

166005

Déclaration de Maladie : N° S19-0049450

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12345

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ATTIF Soufiane Date de naissance : 01.03.1982

Adresse : lot 5XHautma Jammal 28 Mars 5 Université CIMA

Tél. : 06.61.11.49.86 Total des frais engagés : # 1414.30 Dhs

Cadre réservé au Médecin Professeur A. El Meziane

Spécialiste des Maladies Respiratoire :
Centre Commercial Nadia - Imm 4
Bd. Brahim Roudani 0622 98 88 54
INPE: 091157289

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/06/2023

Nom et prénom du malade : Mr ATTIF S. Soufiane Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : gène respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CRP

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 20/06/2023

9

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/6/23	G		300,00	Professeur A. El Meziane Spécialiste des Maladies Respiratoires Centre Commercial Nadia - Imm. 4 Bd. Brahim Roudani 022.98.88.54

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARAJIE DES PHOSPHATE Dr. ZOUITENE Nadia Bd. Al Attar Hay Hassani Casablanca Tél.: 05 22 98 85 30	16/6/2023	344,30 Dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Professeur A. El Meziane Spécialiste des Maladies Respiratoires Centre Commercial Nadia - Imm. 4 Bd. Brahim Roudani 022.98.88.54	16/6/2023 Rx: Z12	200,00	
	16/6/2023 FFR: K30	600,00	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS D'EXECUTION	
DEBUT D'EXECUTION				FIN D'EXECUTION	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	B	00000000	00000000		
	G	35533411	11433553		
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DE LA DEVIS	
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Professeur Abdallah El Meziane

Spécialiste des Maladies Respiratoires

Asthme et Allergies Respiratoires

Endoscopie bronchique

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Exploration des Troubles du Sommeil



الاستاذ عبد الله المزيان

PPN 24DH60

EXP 03/2025
LOT 220332

رسوم

فحص اصبع

Casablanca, le 16/6/2023

Centre Soufiane ATTIF

1 = 36,4130 Amoxic



1 = Seretide 50/50 qdly

110,00

2 bouteilles malin 2 bouteilles x 20ml x 20ml

de nos 10 bouteilles 800,00

~~PHARMACIE DES PHOSPHATES
Dr. ZOUITENE Ph. et P.
4, Bd. Al Aqsa Hassan II Casablanca
Tél.: 05 22 98 88 54 / 0623 256 019~~

days for
2 pulversal par matin x 3/2 x 10ml
de matin le apm

83,10



3 - Soufrane nasal

16,30

2 pulversal par matin x 3/2 x 10ml



4 - Toudex nasal qdly x 3/2

75,50



5 - Potamycin nasal

Professeur A. El Meziane
Spécialiste des Maladies Respiratoires

24,60

100ml x 2/2 x 40ml

Centre Commercial Nadia - Imm. 4
Bd. Brahim Roudani © 022.98.88.54

Professeur Abdallah El Meziane
Spécialiste des Maladies Respiratoires

Asthme et Allergies Respiratoires
Endoscopie bronchique
Exploration Fonctionnelle Respiratoire
Exploration des Troubles du Sommeil



Docteur Zoubida MOUTAMMIL

Spécialiste en Pneumo-Phtisiologie

Maladies Respiratoires - Tuberculose

Asthme - Allergies Respiratoires

Diplômée en Médecine du Travail

Faculté de Médecine de RENNES

Casablanca, le

18/6/2023

الدار البيضاء ، في

Compte Rendu et Reçu

Maurer Soufiane ATTIF

Radiographie Thoracique de face, Z12

Honoraires : Deux Cents Dirhams.

Interprétation :

Image thoracique de face
normale

Professeur A. El Meziane
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Centre Commercial Nadia - Imm. 4
Bd. Brahim Roudani ☎ 022.98.88.54

Professeur Abdallah El Meziane
Spécialiste des Maladies Respiratoires

Asthme et Allergies Respiratoires

Endoscopie bronchique

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

Exploration des Troubles du Sommeil



Docteur Zoubida MOUTAMMIL

Spécialiste en Pneumo-Phtisiologie

Maladies Respiratoires - Tuberculose

Asthme - Allergies Respiratoires

Diplômée en Médecine du Travail

Faculté de Médecine de RENNES

Casablanca, le 16/6/2023 الدار البيضاء، في

Reçu

M^{me} Attif S-oufiane

Exploration Fonctionnelle Respiratoire, K30

Tests Cutanés Allergologiques, 3K15

Honoraires : Six cent dirhams

Professeur A. El Meziane
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Centre Commercial Nadia - Imm. 4
Bd. Brahim Roudani ☎ 022.98.88.54

ATTIF, Soufiane

ID-Nr: 000000001313

Remarques: Gênes respiratoires.Ronchopathie.

Médecin traitant:

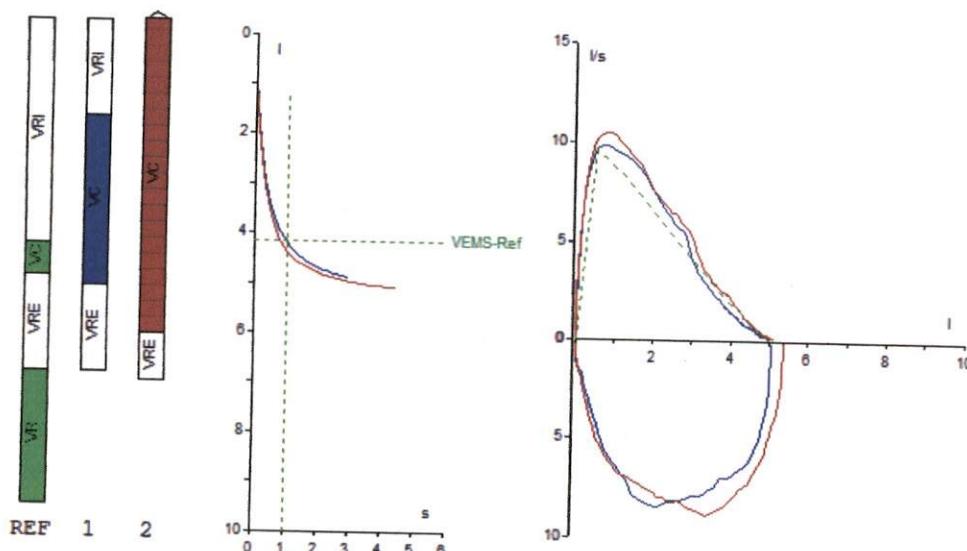
Référence-Médecin:

Remarques:

182 cm, 100 kg,
mesuré le 16.06.2023 à 12:51 h

Service:
Tabacologie:

Spirométrie, Courbes Débit/Volume Pré-Post



Paramètres statiques

Heure	12:34				12:51			
Médicament					Salbutamol 400			
Paramètre	Unité	Théor.	Pré	%Théor	Post	%Théor	Post%Pré	
CV	l	5.30	5.40	102	5.52	104	2	
VRE	l	1.48	1.32	89	0.74	50	-44	
VRI	l		1.47		-0.05		-103	
VC	l		2.61		4.83		85	
CI	l	3.92	4.08	104	4.78	122	17	

Paramètres dynamiques

CVF	l	5.08	5.03	99	5.27	104	5
VEMS	l	4.15	4.25	103	4.47	108	5
VEMS/CV	%	80	79	99	81	101	3
VEMS/CVF	%	80	85	106	85	106	0
DEP	l/s	9.56	9.82	103	10.52	110	7
DEM75	l/s	8.28	9.32	113	9.57	116	3
DEM50	l/s	5.28	5.99	113	6.20	117	4
DEM25	l/s	2.34	1.94	83	2.27	97	17
DEMM25-75	l/s	4.47	4.68	105	4.89	109	5
DIP	l/s	4.24	8.44	199	8.80	208	4
DIM50	l/s	5.21	8.15	156	8.17	157	0
Aex	l/l/s		26.43		28.62		8

Commentaires:

Coopération : Bonne

Conclusion: Spirométrie et courbe débit-volume normales avec réactivité bronchique aux B2 mimétiques.
Pr. EL MEZIANE A.